

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Antox Oberflächenpflege 800

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Traitement de surface des métaux.
Restrictions d'emploi recommandées : Aucun(e) à notre connaissance.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Chemetall GmbH
Aarauerstrasse 51
CH-5200 Brugg
Personne de contact : franz.braun@chemetall.com
Téléphone : ++41(0)56 616 90 30
Téléfax : ++41(0)56 616 90 40
Personne à contacter concernant la sécurité produit
Téléphone : +49(0)6971653381
Adresse e-mail : msds.de@chemetall.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Schweiz / Suisse / Switzerland : Tox Info Suisse
TEL. ++41(0) 44 251 51 51
TEL. 145 (24 H)
www.toxinfo.ch info@toxinfo.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

Irritation cutanée, Catégorie 2
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Danger par aspiration, Catégorie 1

Toxicité chronique pour le milieu aqua-
tique, Catégorie 3

H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de
pénétration dans les voies respiratoires.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, en-
traîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de
pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, en-
traîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P260 Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau
ou les vêtements.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vête-
ments de protection/ un équipement de pro-
tection des yeux/ du visage.

Intervention:
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédia-
tement un CENTRE ANTIPOISON/un mé-
decin/.?
P331 NE PAS faire vomir.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

Elimination:
P501

consulter un médecin.

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 8028-48-6 Oranger doux, extraits

2.3 Autres dangers

L'information nécessaire est contenue dans cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Oranger doux, extraits	8028-48-6 232-433-8 01-2119493353-35	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 10 - < 20

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.
Ne PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Danger en cas d'aspiration.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche
Jet d'eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.
Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate.
Contenir le déversement, ramasser avec un aspirateur avec protection électrique ou par brosse humide et transférer dans un conteneur pour une élimination conforme aux réglementations locales (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 de la fiche de données de sécurité. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Au poste de travail, garder prêt un flacon pour le rinçage des yeux ou des bains oculaires.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit lui-même ne brûle pas.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Conserver dans le conteneur d'origine.
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

Température de stockage : < 30 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Traitement de surface des métaux.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

DNEL/DMEL

Oranger doux, extraits : Utilisation finale: Travailleurs DNEL
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 31,1 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs DNEL
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 8,89 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Travailleurs DNEL
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 0,19 mg/cm²

PNEC

Oranger doux, extraits : Eau douce
Valeur: 0,005 mg/L

Eau de mer
Valeur: 0,0005 mg/L

Utilisation/rejet intermittent(e)
Valeur: 0,0058 mg/L

Station de traitement des eaux usées
Valeur: 2,1 mg/L

Sédiment d'eau douce
Valeur: 1,3 mg/kg poids sec (p.s.)

Sédiment marin
Valeur: 0,13 mg/kg poids sec (p.s.)

Sol
Valeur: 0,261 mg/kg poids sec (p.s.)

Oral(e)
Valeur: 13,3 mg/kg

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
Type de Filtre recommandé:
Type A
- Protection des mains : Néoprène
Gants de protection conformes à EN 374.
Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.
Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.
- Protection des yeux : Protection des yeux (EN 166)
Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection résistant aux produits chimiques conforme à la norme DIN EN 13034 (type 6)
- Mesures d'hygiène : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
- Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Liquide limpide
Couleur : incolore à brun
Odeur : odeur d'orange
Point d'éclair : > 150 °C
Température d'inflammation : 255 °C
pH : Non applicable
Point/intervalle d'ébullition : 180 °C
Pression de vapeur : env.2,1 hPa
à 20 °C
Densité : 0,84 g/cm³
à 20 °C
Hydrosolubilité : insoluble
Viscosité, dynamique : 1,1 mPa*s
à 20 °C

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

9.2 Autres informations

Explosibilité : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV) : Mise à jour: 10 2002
pas de taxes des COV

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger de la chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Risque de décomposition. : Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

Toxicité aiguë par voie orale

Oranger doux, extraits : DL50: > 5.000 mg/kg
Espèce: Rat

Toxicité aiguë par voie cutanée

Oranger doux, extraits : DL50: > 5.000 mg/kg
Espèce: Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux : Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Oranger doux, extraits : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Tératogénicité

Oranger doux, extraits : NOEL: 591 mg/kg
NOAEL parents NOEL: 250 mg/kg
Espèce: Rat

Toxique systémique pour un organe cible - expositions répétées

Oranger doux, extraits : Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)

Danger par aspiration

Toxicité par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Études écotoxicologiques relatives au produit ne sont pas disponibles.

Toxicité pour les poissons
Oranger doux, extraits

: CL50: 0,7 mg/L
Durée d'exposition: 96 Heure
Espèce: Pimephales promelas
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Oranger doux, extraits

: CE50: 0,67 mg/L
Durée d'exposition: 48 Heure
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues
Oranger doux, extraits

: CE50r: 150 mg/L
Durée d'exposition: 72 Heure
Espèce: Desmodesmus subspicatus
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

Mobilité : Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire : pollue fortement l'eau
: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
L'écoulement même de petites quantités dans le sous-sol peut contaminer l'eau potable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.
Code des déchets : Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR
Marchandise non dangereuse

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

IATA

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

RID

Marchandise non dangereuse

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 3 pollue fortement l'eau
VWVWS A4

Autres réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.
Les mises-en-oeuvre régionales ou nationales du SGH peuvent ne pas intégrer toutes les classes de risque ni toutes les catégories.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour un mélange, il n'est pas obligatoire d'inclure un scénario d'exposition dans la fiche de données de sécurité.

Les informations de sécurité nécessaires sont dans les 16 premières sections.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Antox Oberflächenpflege 800

Version: 3.1

Date de révision 19.09.2016

Date d'impression 13.06.2018

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations données ont été établies sur la base de nos connaissances et de nos expériences à la date de publication de ce document et sont valables pour le produit dans son état de livraison. Les propriétés du produit ne sont pas garanties. La distribution de cette fiche de données de sécurité ne libère pas le destinataire de ses propres responsabilités à suivre la réglementation appropriée concernant ce produit.